



du Matz à l'Oise, nos deux vallées

Le journal de la Communauté de Communes des Deux Vallées



Mieux vivre
et travailler
sur le territoire



Environnement

La nouvelle déchetterie - p 6



Culture

Rock à Longueil-Annel - p 12



Vie associative

Le village associatif - p 13

S o m m a i r e

Edito	3	La desserte industrielle	16
Présentation de la CC2V	4	Développement économique	18
Environnement	6	Voirie	20
Habitat	9	Tourisme	21
Culture	11	Sources et Vallées	24
Vie Associative	13	Animation et Loisirs	26
Picardie en Ligne	15	Petite enfance	29



Développement économique

Le tracé pour la desserte - p 16



Tourisme

La Cité des Bateliers - p 22



Animation loisirs

La Roller attitude - p 27

du Matz à l'Oise, *nos deux vallées*

est une publication de la Communauté de Communes des Deux Vallées
 Direction Générale : 9, rue du Maréchal Juin, 60150 Thourotte
 Directeur de la publication : Patrice Carvalho
 Conception, rédaction et réalisation : Service Communication CC2V - Johan DE SMET
 Imprimé à 11 000 exemplaires - Dépôt légal : décembre 2005. ISSN : 1295-5159
 Visuel de couverture : L'agence MP

Edito



Patrice CARVALHO

*Président
de la Communauté de Communes
des Deux Vallées
Vice-Président du Conseil général
Maire de Thourotte*

La Communauté de Communes des Deux Vallées fêtera l'année prochaine ses 10 ans. L'âge de la maturité et de la réflexion. Nous sommes aujourd'hui à un carrefour dans le développement de la CC2V et les élus de chacune des communes membres seront amenés dans le courant de l'année à se pencher sur la définition qu'ils donnent à l'intérêt communautaire.

Nous l'avons vu cette année avec le choix du tracé de la desserte industrielle de Ribécourt-Dreslincourt, ce ne sera pas une tâche aisée. Pourtant, c'est de l'avenir du territoire qu'il va s'agir. Les actions, les attentes et les besoins changent. Cette évolution la communauté de communes se doit d'en tenir compte pour ses habitants. Il y a nécessité de se positionner sur ce que nous voulons faire de notre territoire.

De grands chantiers s'annoncent qui auront une incidence sur le paysage économique local. L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), du Plan Local de l'Habitat, l'étude transport sont autant de réflexions qui sont portées par vos élus pour faire avancer le territoire. Le canal à grand gabarit aura également une influence considérable, c'est pourquoi nous en suivons activement les travaux préparatoires.

Notre réflexion portera également sur le travail que nous menons depuis quelques années avec les autres communautés que sont la Communauté de Communes du Pays des Sources et la Communauté de Communes du Pays Noyonnais. La mise en commun de moyens dans les domaines de la culture et du tourisme ont été les premiers éléments de nos échanges. Nous effectuons actuellement les démarches pour aboutir à une labellisation de territoire qui nous permettra ensuite d'accéder à des fonds de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département.

Vous le voyez, des changements s'annoncent que nous envisageons avec sérénité et confiance. Nous ne devons pas céder à la frilosité mais bel et bien aller de l'avant !

La communauté de communes



Le centre administratif de la CC2V

16 communes pour réussir ensemble

La Communauté de Communes des Deux Vallées a été créée le **1^{er} janvier 1996**. A l'origine composée de 14 communes, elle est passée à 15 communes avec l'arrivée de Vandécourt en 1997, **puis à 16 communes** le 1^{er} octobre 2001 avec l'arrivée de Ribécourt-Dreslincourt.

Elle est placée sous la **présidence de Patrice CARVALHO** et sous la **direction de Bruno LEFEBVRE**. Les services que la CC2V met en place concernent plus de **24 000 personnes**.

La Communauté de Communes des Deux Vallées a été créée pour proposer des actions qu'une commune seule ne pourrait mettre en place.

Elle repose sur l'existence d'un budget commun. Son principe de fonctionnement est la **solidarité entre les communes** adhérentes.

La CC2V regroupe ainsi les communes de :

*Bailly,
Cambronne-Lès-Ribécourt,
Chevincourt,
Chiry-Ourscamp,
Le Plessis-Brion,
Longueil-Annel,
Machemont,
Marest-sur-Matz,
Mélicocq,
Montmacq,
Pimprez,
Ribécourt-Dreslincourt,
Saint-Léger-aux-Bois,
Thourotte,
Tracy-le-Val,
Vandécourt.*

Chaque commune bénéficie des mêmes avantages que les autres dans les domaines de compétences définis par les statuts de la CC2V.

Chaque commune a ses représentants

Toutes les décisions sont prises par le **Conseil Communautaire**.

Celui-ci est composé de **47 membres** titulaires issus des conseils municipaux de vos communes.

C'est donc une assemblée démocratique de conseillers élus au suffrage indirect.

Ils représentent votre

commune à hauteur de deux à sept délégués en fonction du nombre d'habitants de la commune. Autant de suppléants que de délégués ont été élus pour pallier une absence.

Vous trouverez le trombinoscope des élus en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante :

<http://www.cc-2v.fr/fonctionnement/elus.html>



Qui prend les décisions ?

Toutes les questions qui sont abordées lors des conseils communautaires sont d'abord étudiées par les membres du **bureau**. Il émet un avis à partir des remontées d'informations ou des propositions des **commissions**.

Le travail de préparation que le bureau effectue est essentiel. Il est composé du Président, de ses huit vice-présidents et d'un membre par commune adhérente.

La décision appartient en dernier lieu au Conseil Communautaire.

Des services au quotidien

La CC2V et vos enfants

De 3 mois à 6 ans

Halte Garderie et RAM :

Anne-Sophie CANTO
tél. : 03 44 90 61 40
voir page 29



De 4 à 12 ans

Centre de Loisirs :

Jean-Michel SADOUET
tél. : 03 44 96 31 00
voir page 26



De 13 à 18 ans

Service animation :

Jean-Michel SADOUET
tél. : 03 44 96 31 00
voir page 28



La CC2V et vos loisirs

Des spectacles

Service culturel :

Jean-Christophe BAHU
tél. : 03 44 96 31 00
voir page 11



Un musée

Cité des Bateliers :

Benoît GRECOURT
tél. : 03 44 96 05 55
voir page 23



Des découvertes

Service tourisme :

Lika SAAR
tél. : 03 44 96 31 00
voir page 21



Votre cadre de vie

L'environnement

Traitement des déchets ménagers :

Ambre VIGOGNE
Adrien PETIT
tél. : 03 44 96 31 00
voir page 6



L'habitat

CAL PACT Habitat :

Marie Claire CORNIQUET
tél. : 03 44 86 09 27
voir page 9



La vie associative

Service vie associative :

François LEULIER
tél. : 03 44 96 31 00
voir page 13



La CC2V vous aide

Apprenez l'Internet

Picardie en ligne :

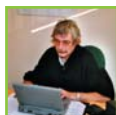
Hakim DRAH
Stéphane MIQUEL
tél. : 03 44 96 31 00
voir page 15



Rédigez des courriers

Ecrivain public :

Joël BUQUET
tél. : 03 44 96 31 00
voir page 10



Créez votre entreprise

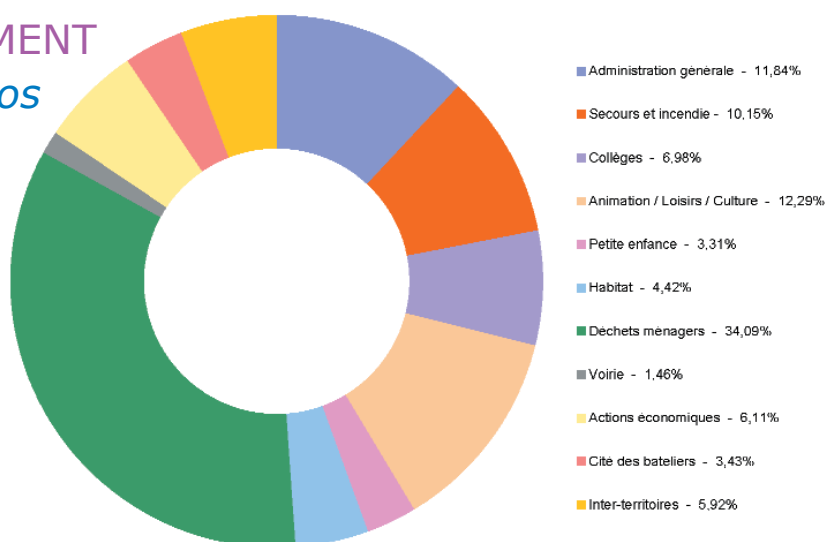
Animateur économique :

Thierry GREVIN
tél. : 03 44 96 31 00
voir page 18



BUDGET 2005

FONCTIONNEMENT 8 541 798 euros

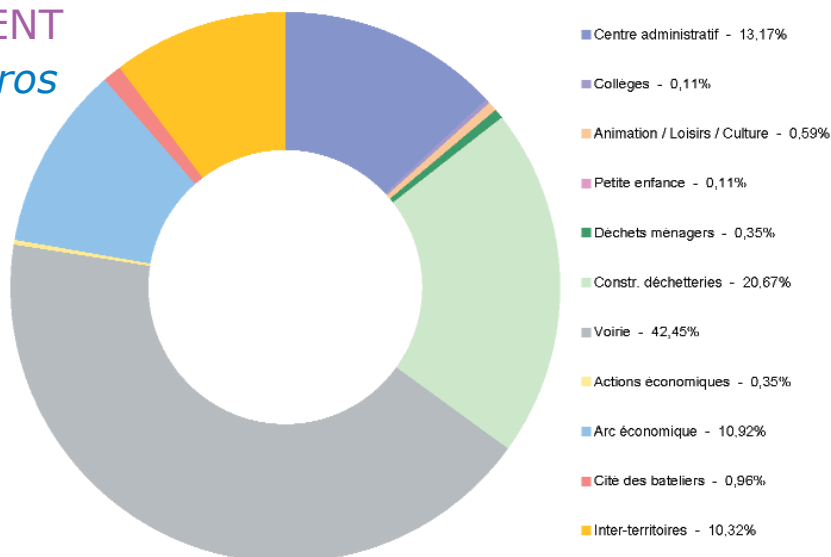


Le budget est voté par les représentants de toutes les communes de la CC2V.

Il permet la réalisation des actions menées par les différents services de la Communauté de Communes telles qu'elles sont été définies par le Conseil Communautaire.

Ce budget se décompose en deux grandes parties le fonctionnement et l'investissement.

INVESTISSEMENT 12 511 998 euros



Le vote du budget répond à une volonté de mettre à la disposition des habitants des services et des équipements de qualité pour faire de la CC2V un territoire dont vous serez fiers.

C'est grâce à une gestion rigoureuse que de nouveaux projets peuvent voir le jour chaque année.

MARCHÉS PUBLICS

Les appels d'offres sont ouverts à toutes les entreprises

Les collectivités territoriales sont soumises au code des marchés publics issu du décret n° 2004-15 du 7 janvier 2004.

Les principes sont la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

Ces principes impliquent le respect des obligations de publicité et de mise en concurrence ainsi que le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse.

Toutes les entreprises peuvent donc y répondre, la juriste de la CC2V pourra vous renseigner sur les procédures à suivre.



Sur www.cc2v.fr vous trouverez la liste des marchés en cours et attribués.

La Communauté de Communes regroupe 16 communes

Mairie de BAILLY

60170 - Rue Fort
Tél : 03.44.75.22.11

Mairie de CAMBRONNE LES RIBECOURT

60170 - 148 Rue de la Mairie
Tél : 03.44.76.81.21

Mairie de CHIRY-OURSCAMP

60138 - 4 Rue du Château
Tél : 03.44.76.98.16

Mairie de CHEVINCOURT

60150 - 224 Rue Principale
Tél : 03.44.76.08.17

Mairie de LE PLESSIS BRION

60150 - Rue Edouard Meunier
Tél : 03.44.76.11.37

Mairie de LONGUEIL ANNEL

60150 - 20 Rue des Ecoles
Tél : 03.44.96.33.00

Mairie de MACHEMONT

60150 - 21 Rue de l'Eglise
Tél : 03.44.76.06.18

Mairie de MAREST SUR MATZ

60490 - 14 Rue de Compiègne
Tél : 03.44.76.03.75

Mairie de MELICOCQ

60150 - Place Cdt Perreau
Tél : 03.44.76.11.96

Mairie de MONTMACQ

60150 - Rue du Maréchal Joffre
Tél : 03.44.76.02.78

Mairie de PIMPRESZ

60170 - Rue de l'Eglise
Tél : 03.44.76.84.84

Mairie de RIBECOURT-DRESLINCOURT

60170 - Place de la République
Tél : 03.44.75.53.53

Mairie de ST LEGER AUX BOIS

60170 - Rue de Noyon
Tél : 03.44.75.24.09

Mairie de THOUROTTE

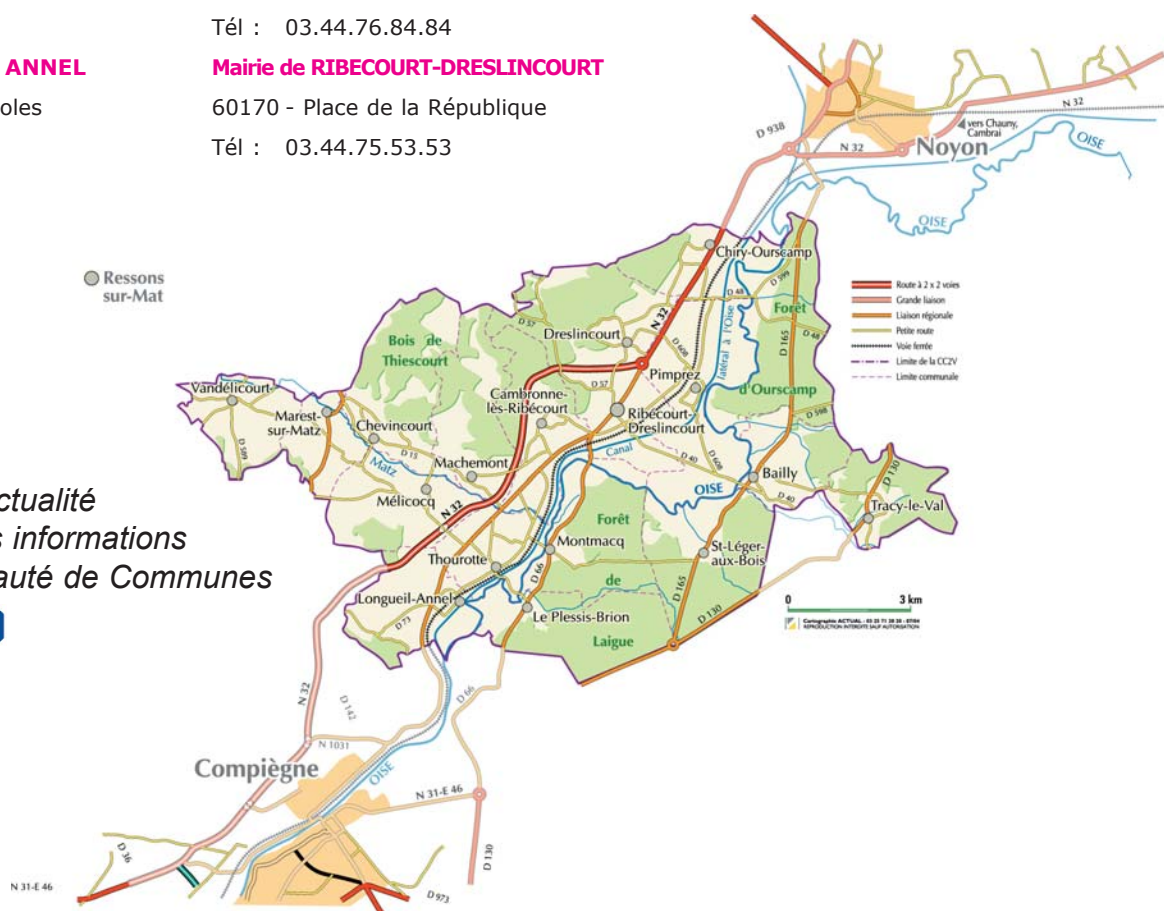
60150 - Rue Jean Jaurès
Tél : 03.44.90.61.00

Mairie de TRACY LE VAL

60170 - 3, Rue du Temple
Tél : 03.44.75.20.26

Mairie de VANDELICOURT

60490 - 9, Rue de la Mairie
Tél : 03.44.42.63.93



Retrouvez toute l'actualité
des services et des informations
sur votre Communauté de Communes

SUR:  www.cc2v.fr

DIRECTION GÉNÉRALE

9, rue du Maréchal Juin - BP 9
60 150 THOUROTTE

Tél. : 03 44 96 31 00

Fax : 03 44 96 31 01

contact@cc2v.fr

SERVICE PETITE ENFANCE

Espace René Guery
Centre de secours

Tél. : 03 44 90 61 40

Fax : 03 44 90 61 41

enfance@cc2v.fr

CITÉ DES BATELIERS

59, avenue de la Canonnière
60 150 LONGUEIL-ANNEL

Tél. : 03 44 96 05 55

Fax : 03 44 96 10 38

contact@citedesbateliers.com